

Jeudi, 29 mars 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Almon,	Dobson,	Masson,	Perley,
Angers,	Drummond,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Power,
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (C.-B.),	Primrose,
Bernier,	Flint,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bolduc,	Glasier,	McKay,	Read (Quinté),
Boucherville, de	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boulton,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bowell,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Clemow,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
Cochrane,	Lougheed,	Murphy,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark.
Dever,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Lougheed:—De George K. Leeson et autres, de la cité de Calgary, dans les Territoires du Nord-Ouest; de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim; de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medecine-Hat; de la municipalité de la ville d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest; de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnages des Montagnes Rocheuses; et, de la Compagnie d'Irrigation de Calgary.

Par l'honorable M. Robitaille:—De la corporation des Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus.

Par l'honorable M. Desjardins:—Des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Par l'honorable M. Bolduc:—De John Sharples et autres, de la cité de Québec, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Pelletier:—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 16 mars 1894.

Dans l'affaire de Caroline Jane Downey, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.